

La politique régionale

Entre compétitivité et respect de l'environnement

Direction de la thèse:
Prof. Jean Ruegg, IPTEH, Université de Lausanne
Prof. Olivier Crevoisier, GRET, Université de Neuchâtel

Contexte

Traditionnellement, la relation entre économie et environnement est considérée comme antagonique. Ainsi, la prise en compte de la dimension environnementale est perçue comme une contrainte négative par l'économie, engendrant des coûts supplémentaires et réduisant de fait la compétitivité des entreprises d'un territoire dont les politiques environnementales seraient plus contraignantes qu'ailleurs (Beaurain & Maillfert, 2006).

Pour d'autres, cette vision ne tient pas compte par exemple, ou alors insuffisamment, des alternatives découlant de l'innovation (Porter & van der Linde, 1995). Il existe en effet des stratégies de développement économique qui se fondent sur les valeurs environnementales, telle que l'écologie industrielle ou l'économie de fonctionnalité. Ces dernières, s'inspirant de « l'hypothèse Porter », proposent des alternatives « win-win ».

Dans ce contexte, et afin de dépasser ce conflit, on peut se demander si la politique régionale a un rôle à jouer. Sous sa forme actuelle, la politique régionale est un instrument de promotion économique reposant conceptuellement sur l'économie de la connaissance. Mais on ne peut pas exclure qu'un autre concept économique de nature environnementaliste ne permette d'atteindre les objectifs que la politique régionale s'est fixée, tout en respectant au mieux le principe de durabilité.

Problématique

Dans l'optique de respecter à la fois le besoin de compétitivité et le principe du développement durable, quelle est la place de stratégies économiques dites environnementalistes comme l'écologie industrielle et l'économie de fonctionnalité dans le cadre de la politique régionale, afin de promouvoir la durabilité?

Méthodologie

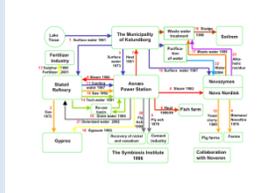
Notre travail s'inscrit dans une logique hypothético-déductive. Les aspects théoriques du travail (voir ci-dessous) sont mis en corrélation avec la partie empirique via une grille d'analyse. Pour ce faire, ce travail s'appuie principalement sur les résultats de l'évaluation des anciens instruments de politique régionale. En effet, chacun d'eux se retrouve encore dans la NPR à différents degrés, et influence la mise en œuvre de cette dernière.

De quoi parle-t-on?

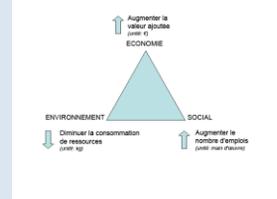
L'économie de la connaissance est en grande partie issue de processus institutionnels comme les décrivent Maskell et Malmberg (1995) : la création de savoir dans les réseaux industriels est fortement promue par les relations sociales et les dotations institutionnelles d'un territoire, intégrant à la fois le niveau local, régional et national. Par dotation institutionnelle d'une région, il faut comprendre les différentes formes gouvernementales, le secteur public, les processus décisionnels et de mise en œuvre des politiques publiques ou encore l'entreprenariat.

La connaissance est dès lors perçue à la fois comme une ressource intangible et comme un facteur de production, qui se trouve être d'autant plus important qu'il permet l'innovation et donc à une entreprise de perdurer dans un climat de concurrence accrue. Elle intervient désormais au long de toutes les phases d'une activité économique, de la naissance d'un produit à sa commercialisation.

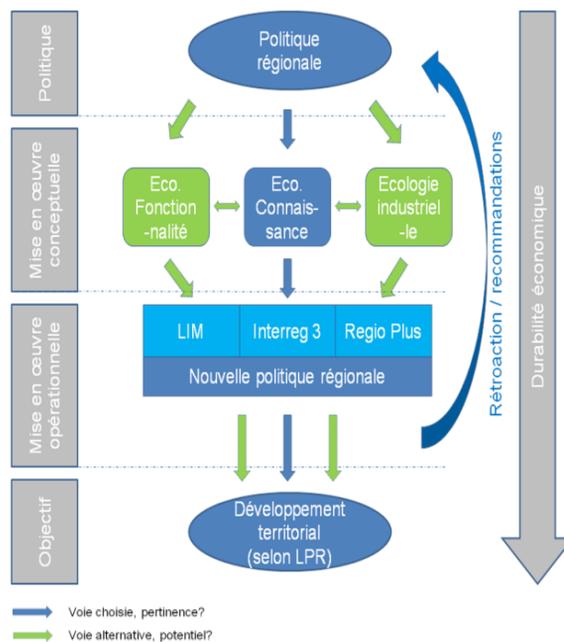
L'écologie industrielle peut être décrite comme la « recherche d'optimisation de l'usage des ressources qui vise, d'une part, la réduction de la quantité de déchets dans les systèmes de production et de consommation et, d'autres part, leur utilisation comme matières premières dans différents procédés industriels. » (Boiral & Kabongo, 2004 : 4). Dans le cas présent, c'est le principe de symbiose industrielle qui nous intéresse, à l'exemple de ce qui se fait à Kalundborg (Danemark, voir ci-contre)



L'économie de fonctionnalité, quant à elle, remet en question toute forme de propriété matérielle. Elle cherche ainsi à assurer la satisfaction des besoins du consommateur en lui vendant l'usage d'un produit, au lieu de lui vendre le produit en tant que tel. Ce faisant, l'activité économique cherche à utiliser un minimum de matière première, pour vendre un maximum de produits immatériels (ou presque). Le triangle ci-contre représente cette vision, en revisitant le triangle de la durabilité (Stahel, 2006)



Intégration de la durabilité dans la politique régionale



Quelques résultats

- L'économie de la connaissance possède le potentiel pour répondre non seulement aux besoins de compétitivité, mais également aux impératifs de durabilité.
- L'écologie industrielle peut potentiellement être implémentée. Son opérationnalisation est cependant très limitée en regard de la NPR, et n'est pas réalisable dans n'importe quel contexte, spatial ou temporel.
- L'économie de fonctionnalité est une alternative pertinente. Mais elle nécessite un seuil de population à la fois élevé et concentré, ainsi qu'un changement majeur dans les habitudes de consommation. Par ailleurs, elle est très souvent le fait d'initiatives privés et ne peut donc que difficilement agir au niveau préconcurrentiel.
- La politique régionale doit s'ouvrir à l'ensemble du territoire et respecter la géométrie variable qu'elle s'est fixée.

Quelques recommandations

- Afin de dépasser les problèmes rencontrés, trois pistes sont envisageables :
- L'intégration d'une logique de projet au sens de Boltansky et Chiappello (1999);
 - Une approche territoriale intégrée et multi-scalaire;
 - Une approche économique du développement durable par le territoire, en suscitant l'esprit collectif de ce dernier.